



## Comment développer vos achats avec le secteur protégé et adapté?

Faire appel au secteur adapté (ESAT ou EA) pour l'achat de produits ou de services est une opération doublement gagnante. Au travers d'achats socialement responsables, l'établissement peut réduire le montant de sa contribution handicap.

### 1. QU'EST-CE QUE LE SECTEUR PROTÉGÉ ET ADAPTÉ?

#### Le secteur du travail protégé et adapté compte deux types d'établissements

##### → Les Établissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT)

Ce sont des établissements médicosociaux accueillant des travailleurs lourdement handicapés dont les capacités ne leur permettent pas de travailler en milieu ordinaire (secteur dit protégé).

##### → Les Entreprises Adaptées (EA)

Ce sont des entreprises du milieu ordinaire dont 80% de l'effectif concourant à la production est reconnu travailleur handicapé. Ces établissements permettent à des personnes handicapées, momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle dans le milieu ordinaire de travail, d'accéder à une vie sociale et professionnelle.

#### Les activités proposées

##### → Les activités «traditionnelles»:

- restauration collective;
- entretien d'espaces verts;
- sous-traitance industrielle;
- mise sous pli;
- entretien des locaux;
- blanchisserie...

##### → Et les nouveaux marchés:

- Tournés vers l'environnement:
- Recyclage et valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques;
  - Lavage de voiture sans eau...
- Tertiaires:
- Numérisation et gestion électronique des documents (GED);
  - Travaux administratifs...

#### BON À SAVOIR!

Il existe actuellement un peu plus 1 400 ESAT et 500 EA en France. Ils emploient respectivement environ 100 000 et 20 000 personnes handicapées et sont répartis sur l'ensemble du territoire. Ces établissements ont aussi une exigence de qualité (certificats professionnels, labels,...) et s'inscrivent dans une dynamique de diversification des activités.

## 2. COMMENT COLLABORER ?

### 5 principes à retenir :

- ① Privilégier les prestations de service à l'achat de fournitures.
- ② Être exigeant sur la qualité des prestations en accompagnant les prestataires si besoin.
- ③ Choisir des prestations pérennes.
- ④ Avoir une politique tarifaire juste.
- ⑤ Démarrer sur des marchés de taille raisonnable.

### Identifier les activités à sous-traiter

- Analyser l'ensemble de vos catégories d'achats, au regard de l'offre de services des EA / ESAT, et identifier celles vers lesquelles cibler les efforts selon trois axes complémentaires :
  - proximité des achats;
  - montants des achats;
  - pérennité des achats.
- Dans le cas d'un besoin identifié et non couvert par leur offre, n'hésitez pas à challenger l'établissement ESAT / EA dans la création d'un nouveau service sur mesure en les accompagnant si nécessaire, dans la formation de leurs salariés.

### Identifier le mode de collaboration le plus adapté

- **Type 1**  
« Sous-traitance classique » sur travaux de toutes natures.
- **Type 2**  
« Mise à disposition » : un ou plusieurs salariés handicapés sont ponctuellement ou régulièrement détachés dans l'entreprise pour effectuer des travaux.

### Où trouver un prestataire ?

#### Plateforme

- Sur le site Handeco, **Plateforme nationale au service du travail protégé et adapté**  
[www.handeco.org](http://www.handeco.org)

#### Les groupements

- **GESAT, Association de directeur d'ESAT et d'EA**
  - Annuaire en ligne de 1400 ESAT et 600 EA (base exhaustive).
  - Place de marchés en ligne.
  - Conseil et formation aux entreprises.  
[www.reseau-gesat.com](http://www.reseau-gesat.com)
- **UNEA, Union nationale des entreprises adaptées**
  - Annuaire en ligne.
  - Place de marchés en ligne.
  - Conseil et formation aux entreprises.
  - Quelques filières structurées (DEEE, GED, impression).  
[www.unea.fr](http://www.unea.fr)

### Les grandes associations gestionnaires d'ESAT et d'EA

- **FEGAPEI / ADAPEI**, la plus grosse fédération de structures gestionnaires dont Papillons Blancs, ANAIS,...

À noter : pas de coordination entre les régions (contacts à prendre localement).

- **APAJH**  
– 120 établissements  
[www.apajh.org](http://www.apajh.org)

- **APF**  
– 50 établissements (25 EA / 25 ESAT) couverture nationale sur quelques filières  
[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)

- **ADAPT**  
– 12 ESAT dont 7 Hors-les-murs (1 à Lyon, 1 à Valence)  
[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)